

COMPTE-RENDU

GTP#2: Place du marché

Lundi 06.10.2025

Administration communale de Léglise



Participants (38)

(Présences en annexe 1 | 22 CLDR | 16 extérieurs)

Dont pour les représentants communaux : Simon Huberty (Bourgmestre), Patrick Lapraille (échevin DR, président de la CLDR), Stéphane Gustin (Echevin), Pierre Gascard (Echevin), Martine Collard (Echevine), Vincent Fourny, Valérie Barchon et Grégory Robert (conseillers)

Invités (4)

Bureau L'arche claire

Raphaël VANOUDENHOVEN (Architecte | Auteur du Masterplan)

Bureau Impact

Anaïs LOTTEN (Chargée de projet | Auteur de PCDR)

Fondation Rurale de Wallonie

Alisée LEQUEUX & Clémentine DESCAMPS (Agents de développement)

Ordre du jour

Introduction par Patrick Lapraille, échevin en charge du Développement rural et Simon Huberty, Bourgmestre qui remercient les participants pour leur présence au second groupe de travail afin d'aborder deux projets qui façonneront le village de Léglise et ses alentours ces prochaines années. En plus des membres de CLDR, la Commune a souhaité inviter les habitants et associations directement concernés par le projet afin de récolter leurs besoins et d'avancer avec l'ensemble des acteurs concernés. Les éléments présentés ce soir ne sont pas figés, mais donnent une orientation au devenir du cœur de Léglise.

1. Introduction

- * Elaboration d'un PCDR
- * Objectifs des GT Projets

2. Aménagement de la place du Marché

- * Présentation d'un master plan d'aménagement (Arche Claire)
- * Travail en sous-groupes sur base des critères de qualité

3. Création d'une salle polyvalente à Léglise

- * Exemples de réalisations en développement rural
- * Travail en sous-groupes sur les besoins et équipements

Présentation des suites et du calendrier des groupes de travail projets

Conclusion par la Commune

INTRODUCTION

Elaboration d'un PCDR

Etant donné que ce groupe de travail est ouvert aux habitants et associations concernées, une brève mise en contexte est donnée aux participants sur l'élaboration d'un PCDR.

- Un Programme Communal de Développement Rural (PCDR) est un document stratégique qui reprend des objectifs et des projets à mettre en œuvre dans le but **d'améliorer le cadre de vie des habitants en valorisant les ressources locales**.
- C'est une démarche communale cadrée par un décret de la Région wallonne, qui repose sur la participation continue des citoyens. Elle consiste à mener une réflexion globale, sur l'ensemble du territoire communal et sur tous les domaines de la vie. Ce pourquoi, toute une série de consultations sont organisées pour vérifier et recenser les besoins de la population (entretien de personnes-ressources, consultations dans les écoles et les villages, visites de terrain, atelier participatif, consultation numérique, ...)
- Deux types de projets y sont repris :
 1. **Les projets matériels** : à plus haut budget – rénovation de maisons de village, aménagement d'espaces publics, création de voies lentes, ...
 2. **Les projets immatériels** : à investissement humain plus conséquent – mise en place d'un observatoire du paysage, d'un budget participatif, ...

Une opération de développement rural se déroule **en deux temps** :

1. L'élaboration du PCDR qui dure en moyenne deux à trois ans. Cette phase est pilotée par la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), composée d'élus et de citoyens, et est soutenue par différents acteurs (FRW, Bureau Impact, ...)
2. La mise en œuvre des projets pendant 10 ans maximum une fois que le PCDR est approuvé par le Gouvernement wallon, donnant accès, sous certaines conditions et pour certains types de projets, à des subsides importants.

Les groupes de travail « projets »

Sur base des réflexions et propositions citoyennes, la CLDR a effectué une première répartition en lots et en catégories (matériels / immatériels) de 37 projets potentiels.

- Il s'agit maintenant d'approfondir les projets prioritaires lors de 4 séances de travail spécifiques, dites GT « projets », organisées par thématiques.

Objectifs des GT « projets »

- * Informer la population sur les projets du PCDR, sur des thématiques spécifiques
 - * Analyser les projets prioritaires grâce à des visites de terrain et/ou un travail sur cartes
 - * Vérifier et préciser les besoins des utilisateurs
 - * Développer et faire évoluer les projets (*orientations, aménagements, localisation, ...*)
- L'objectif final est de récolter le maximum d'informations afin de **permettre à l'Auteur de construire les futures fiches-projets du PCDR**.

Participants

- Les GT « projets » seront parfois ouverts au public ou à d'autres commissions afin de mieux cerner les besoins des utilisateurs.
- Plusieurs experts locaux (Police, OT, Echevins, personnel communal, ...) sont invités pour présenter des éléments thématiques (esquisses, états des lieux, inventaires, ...) afin que les participants puissent disposer de toutes les connaissances nécessaires à l'approfondissement des projets.

AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU MARCHÉ

Présentation du projet

Afin que tous les participants puissent s'approprier le projet et l'historique de la demande, les agents de développement de la FRW exposent les éléments de diagnostic. Ces dernières années, le village de Léglise s'est fortement développé. Cette évolution impacte le développement du village, au niveau communal, en tant que pôle central de services. Mais il manque un espace fédérateur apte à accueillir des activités grande échelle, où se retrouver.

En ce qui concerne la place du marché, la Commune de Léglise a récemment désigné un auteur de projet afin d'établir un « plan masse » pour son aménagement. L'objectif de ce plan masse étant d'avoir une vision d'ensemble de l'espace disponible et des fonctions à développer dans un futur proche, afin d'avoir un projet d'ensemble cohérent et fonctionnel.

Fiche projet concernée

En lien avec le développement du plan masse, la CLDR a décidé d'inscrire en priorité 1 (0-3ans), la fiche-projet intitulée **32. Aménagement de la place du marché à Léglise.**



Lien avec le Master plan

Lien avec FP 11

Lien avec la stratégie :

2.3 En favorisant les moments de partage et en aménageant des lieux de rencontre

4.1 En mettant en avant les circuits-courts et en garantissant l'autonomie alimentaire

Origine du projet : PR, IC, IC Communal, CCCA, Ancien PCDR

Votes plateforme : 37 Likes

Description du projet :



Aménagement de la place du Marché à Léglise

Ce projet vise à aménager la place en un espace extérieur ouvert et polyvalent permettant l'organisation d'évènements et de manifestations villageoises, avec la création d'une halle couverte (exemple de Florenville ou d'Arlon) permettant d'accueillir les producteurs locaux lors des marchés du terroir. En tenant compte :

- ⇒ des activités actuelles (club de gym, marché du terroir, manifestations villageoises, ...),
- ⇒ de l'environnement naturel et bâti (plantations, espaces verts, intégration du bâti existant et du potentiel de développement de l'habitat, réseau d'eau,...)
- ⇒ de la mobilité autour (rues adjacentes, sécurité, parking,...)
- ⇒ mais également du potentiel de développement de la place (création d'une salle polyvalente, développement du marché, ...).

Présentation du plan masse

(voir présentation en annexe)

Afin de travailler sur un projet cohérent par rapport aux réflexions en cours au niveau communal, Raphaël Vanoudenhoven du bureau d'architecture l'Arche Claire, présente le travail réalisé par l'équipe de 3 bureaux d'expertises (MSA et GNI consulting SRL) mandatés par la Commune de Léglise afin d'établir un plan masse d'aménagement de la place du marché à Léglise. Un plan masse permet :

- d'avoir une vision d'ensemble pour un développement cohérent
- d'anticiper le développement de l'espace
- d'identifier des sous zones, et des subsides potentiels

Une des intentions du projet, est d'ouvrir l'espace et d'englober les espaces périphériques par un traitement identique.

- La voirie vers Wittimont serait prolongée pour agrandir l'espace. Le traitement du sol participera à faire ralentir les automobilistes.
- Grâce aux différences de traitement minéral (textures, création d'escaliers, fontaine, ...), des sous zones sont créées et donnent des ambiances très différentes dans un même espace.



La nouvelle forme de la place, lui donne une nouvelle identité, plus ouverte et polyvalente.

- Les nouveaux bâtiments seront des éléments au centre de la composition et participeront à la définition de la nouvelle identité de la place. Parmi ceux-ci, une Halle couverte de 400m² sera créée afin d'accueillir le marché du terroir. Ainsi qu'une salle polyvalente d'environ 600m², en lieu et place des salles de l'harmonie et de la Fabrique d'église pour répondre aux besoins actuels et futurs des habitants. L'idée est que cette salle puisse être en connexion directe avec la place, grâce à des ouvertures permettant l'utilisation du bar ou des sanitaires, lors des manifestations et du marché du terroir.

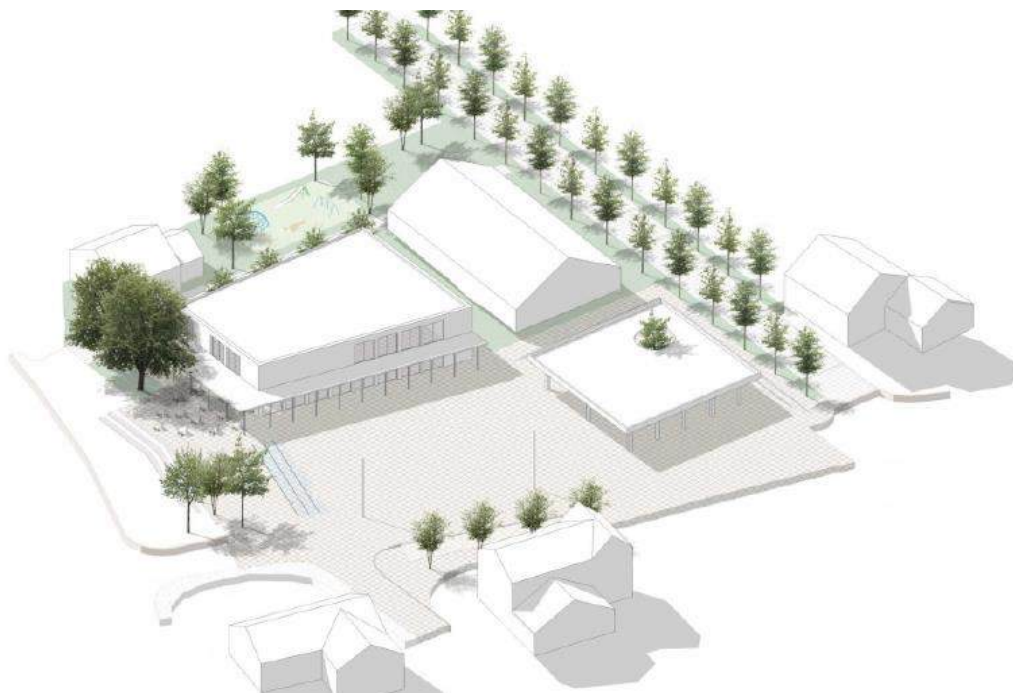
Une attention particulière a été donnée au caractère durable du projet, notamment au niveau de la gestion des eaux et du choix de matériaux naturels.

- L'église étant une commune rurale, l'objectif n'est pas de créer un « parc » au centre du village, mais bien de dynamiser l'espace en créant des zones d'ombre grâce des plantations ponctuelles.

Au niveau du stationnement, plusieurs possibilités ont été réfléchies en fonction de la taille et du type d'évènements organisés (possibilité de parking sous la Halle quand celle-ci n'est pas utilisée, identification d'une parcelle privée intéressante pour la création d'une zone parking avec suggestion de prise de contact pour l'acquérir, ...)

À noter !

>>> Les esquisses 3D ont été réalisées pour permettre d'imaginer l'espace, elles ne sont pas figées. Dans cette idée, plusieurs propositions ont été épinglées afin d'imaginer ce à quoi la future place pourrait ressembler (Salle polyvalente « boîte à chaussure » modulable et ouverte, Halle avec un arbre intégré, ...)



Questions | réponses

Est-il possible de déplacer la Halle ? à côté de la salle par exemple.

→ *Rien n'est figé pour le moment, mais le projet a été étudié afin d'optimiser au mieux l'espace dans son ensemble, avec les contraintes actuelles. La Halle en retrait permet d'avoir une ouverture et une attractivité depuis la route principale. Cela permet d'occuper l'espace et de recréer un espace bâti à l'arrière dans une logique urbanistique.*

Quelle sera la hauteur de la Halle ?

→ *Afin de permettre une diversité d'occupations, il faut compter une hauteur entre 4m / 4m50.*

Pourquoi la salle « Nos Loisirs » ne fait pas partie de la réflexion ?

→ *Actuellement, ce bâtiment est un bâtiment privé. La Commune n'a pas la main mise sur celui-ci. Compte-tenu de l'état du bâtiment (fermé actuellement par arrêté de Police jusqu'à la réalisation des travaux de sécurité nécessaires), une réflexion pourrait être envisagée avec le club pour son devenir. Néanmoins, les personnes concernées, non présentes à la réunion de ce soir, ne se sont pour le moment pas montrées intéressées pour un partage d'infrastructure ou un déménagement au centre sportif. Il est certain, au niveau communal qu'un projet de cette ampleur ne pourra pas se réaliser sans discussions et en laissant les choses en l'état. Mais entre aujourd'hui et la réalisation du projet, un certain nombre d'années sont à prévoir. La Commune souhaite initier la réflexion dès à présent, afin de ne pas perdre de temps et de prendre les autres parties en « otage ». L'objectif sur le long terme reste d'intégrer cet espace à la réflexion d'ensemble pour développer un projet global et cohérent.*

L'emprise au sol est-elle suffisante pour développer une salle polyvalente ? Quelle taille cette salle fera-t-elle ?

→ *Actuellement, l'emprise nette au sol imaginé dans le plan masse est de 370 m². Cela ne prend pas en compte les possibilités d'aménagements d'étages dédiés aux associations et autres services annexes qui permettraient d'avoir un bâtiment de 600 m² environ.*

CONSULTATION

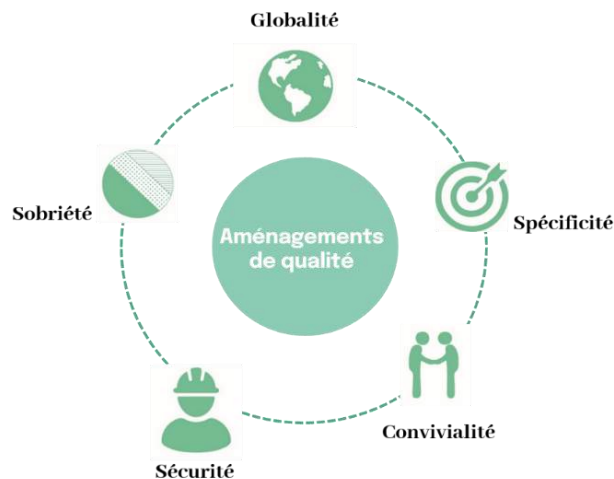
Méthodologie

Présentation de la méthode d'analyse

Afin de permettre aux participants de réaliser une analyse objective et de dépasser le « j'aime » ou « je n'aime pas », une méthode d'analyse développée par la FRW leur est présentée. Un projet de qualité doit répondre aux besoins des usagers et doit s'intégrer dans le contexte du village.

Cette méthode s'appuie sur 5 critères de qualité pour analyser objectivement la cohérence d'un projet :

- 1. La globalité** permet de considérer
 - * Le maillage plus vaste des espaces publics communaux et supra-communaux
 - * Les périmètres de réflexion et d'intervention
 - * L'identification des enjeux du lieu et des besoins des usagers
 - * Le dialogue entre espace privé et public
 - * La pérennité des composants
 - * L'étude jusqu'aux moindres détails
- 2. La spécificité** permet de considérer
 - * L'intégration du contexte spécifique au sein du projet
 - * L'intégration judicieuse des besoins des usagers
- 3. La convivialité** permet de considérer
 - * L'attractivité de l'aménagement
 - * La capacité de l'aménagement à favoriser les rencontres
 - * La capacité d'appropriation de l'aménagement
 - * L'accessibilité de l'aménagement
- 4. La sécurité** permet de considérer
 - * La prise en compte des usagers lents
 - * La gestion des circulations
 - * L'éclairage de l'aménagement
 - * Les responsabilités individuelles laissées aux usagers
 - * La propreté de l'aménagement
- 5. La sobriété** permet de considérer
 - * L'utilisation de ce qui préexiste
 - * La mutualisation des composants
 - * L'harmonie au sein de l'aménagement
 - * La polyvalence de l'aménagement



Résultats

Synthèse

Afin d'avoir une vision générale et partagée sur le projet, l'ensemble des résultats ont été regroupés, avec :

- **En gras**, les éléments partagés en plénière
- **En couleur**, les éléments divergents.

Globalité	
Eléments positifs	Eléments à améliorer Points d'attention
<p>* Périmètre d'intervention élargi</p> <ul style="list-style-type: none"> → Multifonctionnalité des espaces → Ouverture de l'espace et suppression des contraintes → Intégration des principaux éléments « visibles » (hormis la salle Nos Loisirs) → Intégration de la voirie vers Wittimont permettant d'agrandir l'espace disponible lors des festivités >>> pourquoi pas aussi la rue à l'arrière de la Halle ? <p>* Fontaine => attractive <u>MAIS</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Avoir un système permettant une gestion de l'eau économique et un entretien facile. <i>Exemple de la fontaine à la Gare de Mellier : système avec bouton poussoir, alimentée par de l'eau de pluie. Elle consomme très peu et fonctionne à cycle fermé.</i> → Diminution de l'espace disponible, mais permet d'avoir une zone de rafraichissement et de jeux en été. → Coin gradin-arbres-fontaine est joli et sera visible de la route. → Bien réfléchir à la disposition de la fontaine pour que les enfants s'y amusent et que cela soit pratique à allumer. <p>* Parking en option</p> <ul style="list-style-type: none"> → Direction à poursuivre → Besoin du parking de 60 places ! <p>* Prise en compte des besoins, attentes des associations / citoyens et avis de tous les usagers</p>	<p>* Présenter une vision avec la salle Nos Loisirs (bâtiment privé) au projet.</p> <ul style="list-style-type: none"> → Prévoir l'acquisition du terrain dans le futur ou l'intégrer au projet. → Proposition, si rachat possible, d'aménager un espace vert plus privé et sécurisé pour les occupants de la salle, qui pourrait être utilisé pour les événements privés (ouvert sur la salle) OU garder un mur aveugle au nord pour extension vers la salle de gym. <p>* Entretien de la place doit être pensé pour être le plus facile et efficace.</p> <p>* Respect des accès privés</p> <ul style="list-style-type: none"> * Le presbytère est proche de la salle ! de respecter son accès et garder des places de parking proches de son accès. <p>* Besoin important pour le stationnement.</p> <ul style="list-style-type: none"> → Actuellement beaucoup de véhicules se stationnent le long de la N40, sur les trottoirs au détriment des piétons. → Bien évaluer le nombre de stationnements réguliers ! → Nouveau parking en zone d'habitat sur terrain privé actuellement (seule zone de disponible). <p>* Prévoir une liaison lente vers l'Office du tourisme.</p>

Spécificité	
Eléments positifs	Eléments à améliorer Points d'attention
<ul style="list-style-type: none"> * Bonne intégration / choix des matériaux locaux et naturels pour lier les différentes parties (pierre de schiste/ bois). * Bonne intégration des volumes. 	<ul style="list-style-type: none"> * Intégration des nouveaux bâtiments, avis qui peuvent diverger : <ul style="list-style-type: none"> → Garder des volumes simples, plus en cohérence avec l'architecture régionale (toiture à versant, Halle doit attirer l'œil avec un cachet rural) souhaité par la majorité des groupes OU → Marquer les éléments de façon plus contemporaine (toiture plate). * Prévoir espace de rechargement électrique (vélos et voitures) * Mettre en avant un artiste ou événement local (Tornade)
Convivialité	
Eléments positifs	Eléments à améliorer Points d'attention
<ul style="list-style-type: none"> * Utilité des éléments, espace de rencontre ouvert * Attention à la praticabilité de la place et à l'accès PMR * Ouvre les possibilités de créer des événements festifs * Bancs avec endroits ombragés MAIS trop près de la N40 (bruit) 	<ul style="list-style-type: none"> * Ajouter des bancs * Penser à insérer des baffles pour ajouter une possibilité de musique d'ambiance sur la place * Positionnement Halle vers N40 <ul style="list-style-type: none"> → Aspect convivial renforcé * Prévoir un espace de dialogue (mur à peindre, ...)
Sécurité	
Eléments positifs	Eléments à améliorer Points d'attention
<ul style="list-style-type: none"> * Revêtement incluant la voirie + potelets * Eclairage sécurisant 	<ul style="list-style-type: none"> * Route mise en « espace partagé » <ul style="list-style-type: none"> → Avoir une identification claire des voies de circulation car carrefour déjà très compliqué → Installer des plots de démarcation, intégrés et sobres pour sécuriser la route → Mettre en zone 30 * Gradins extérieurs donnent vers la N40, n'apportent rien sinon une solution technique – peuvent être un danger si proche de la N40

	<ul style="list-style-type: none"> * Eclairage <ul style="list-style-type: none"> → Comment éclairer cette zone sans déranger les riverains ? → Pas de pilonnes en plein milieu * Positionnement de la Halle <ul style="list-style-type: none"> → Si proche des habitations = manque de lumière et nuisance pour les riverains. → Proposition de déplacer la halle vers l'avant pour refermer l'espace par rapport à la voirie principale (effet de porte) et permettre d'englober la zone visuellement avec végétalisation existante. Et garder un espace plus ouvert et sécurisé à l'arrière. → MAIS si halle devant problème de luminosité sur la salle polyvalente. <i>Importance de tenir compte des besoins, fonctions de chaque espace et de l'orientation.</i>
--	---

Sobriété

Eléments positifs	Eléments à améliorer Points d'attention
<ul style="list-style-type: none"> * Mutualisation * Polyvalence 	<ul style="list-style-type: none"> * ! le monument n'est pas bien placé * La halle devra intégrer des éléments de la salle polyvalente >>> <i>prévoir une seule zone couverte</i> <ul style="list-style-type: none"> → <i>Si acquisition de la salle Nos Loisirs, création d'un espace plus grand.</i> → Rigueur de la Halle « carrée », avoir une forme plus harmonieuse → Est-ce que l'arbre en plein milieu de la Halle est une bonne idée ? Perte de place pour les exposants, feuilles mortes, ... * Choix du revêtement de sol <ul style="list-style-type: none"> → Attention route si route en pavés >>> circulation de camions (déchets, bois, ..), <u>solidité des matériaux et limitation des nuisances sonores.</u> → Revêtement minéralisé sensible aux variations de température (chaleur, glissant en cas de gel) * Equilibre végétal / minéral : <ul style="list-style-type: none"> → Manque de végétation

CRÉATION D'UNE SALLE POLYVALENTE

Présentation du projet

Afin que tous les participants puissent s'approprier le projet et l'historique de la demande, les agents de développement de la FRW exposent les éléments de diagnostic.

Lors des différentes consultations citoyennes et la rencontre des personnes ressources du territoire, de nombreux habitants ont exprimé leur envie de voir se créer une grande salle polyvalente à Léglise afin de répondre à différents besoins :

- * Besoin d'une salle de village assez grande et équipée dans laquelle les habitants peuvent se rassembler pour différentes festivités pour toutes les tranches d'âge ;
- * Besoin d'un espace central et grand, différent des salles de village existantes ;
- * Manque une salle culturelle centrale avec scène ;
- * Besoin de rénover la Salle paroissiale et la salle de musique à Léglise ;

Fiche projet concernée

En lien avec le développement du plan masse et du Tiers-Lieux à la Maison Rurale de Léglise, la CLDR a décidé d'inscrire en priorité 1 (0-3ans), la fiche-projet intitulée **11. Création d'une salle polyvalente à Léglise.**



Lien avec la MR

Lien avec FP 32

Lien avec la stratégie :

- 2.1. En développant l'offre culturelle
- 2.2. En accompagnant et en aidant les associations
- 2.3 En favorisant les moments de partage et en aménageant des lieux de rencontre



Origine du projet : PR, IC, IC Communal, Ancien PCDR, Ecoles

Votes plateforme : 47 Likes

Description du projet :



Création d'une salle polyvalente à Léglise

Ce projet vise à créer un bâtiment multiservices en lieu et place de la salle paroissiale et de la salle de musique sur la place du marché à Léglise.

- ⇒ Cette salle polyvalente communale devrait être équipée (cuisine, bar, sanitaires, scène, gradin amovible, ...) pour pouvoir accueillir des spectacles et rassemblements publics ou privés de 300 à 400 personnes.
- ⇒ À noter que les équipements de la salle pourront également servir à l'organisation du marché du terroir avec une utilisation de l'espace bar, de la cuisine et des sanitaires.
- ⇒ Plusieurs activités à y développer ont déjà été proposées : cinéma, théâtre, repas de familles, locations de salle, concerts, cours de musique, salle paroissiales, organisation de funérailles laïques.

Exemples de réalisations en développement rural

Avant d'approfondir le projet, notamment au niveau des besoins, la FRW présente quelques exemples de « Maison Rurale » réalisées sur des communes limitrophes en développement rural (l'Espace 29 à Neufchâteau, La Maison Rurale de Martelange, La Ferme Simon de Fauvillers et la Maison Rurale Tintigny-Bellefontaine). Pour chaque exemple, des plans sont montrés et des particularités sont mises en avant.

Particularités

- Au niveau de la gestion : les lieux sont gérés par la Commune ou une RCA. À Martelange l'employée en charge de la maison de village a un bureau sur place.
- Au niveau de l'espace principal : il s'agit généralement d'un espace polyvalent de type « grande salle » d'environ 500 m², modulable, pouvant être occulté et/ou complété d'une scène, gradins, pendrillons et loges pour une utilisation plus culturelle. Un bar est soit présent directement dans la salle soit dans un espace contigu, en lien direct avec celle-ci. Un lobby, une cuisine, des rangements et des sanitaires avec accès PMR complètent le programme de base de l'espace principal.
- Au niveau des fonctions ou services complémentaires : on peut retrouver soit aux étages, soit au rdc des plus petites salles/cellules polyvalentes mises à disposition d'autres groupements (Patro/Scouts, associations, CDJ, SI, cercle d'histoire, ...) ou des espaces dédiés à des services spécifiques (Bibliothèque ou point lecture, EPN, Poste, Police, Bureaux, Accueil extrascolaire, Ateliers, ...)
- Au niveau des abords : la majorité des maisons rurales disposent d'espaces extérieurs en lien direct avec les espaces intérieurs pour le développement d'activités spécifiques (apéros, stages vélos, distribution d'arbres, événements extérieurs, marché de Noël, ...) Ceux-ci doivent être adaptés et sécurisés. Le parking est également un élément important.
- Au niveau des techniques : plusieurs éléments doivent être bien pensés pour une utilisation optimale des espaces (accessibilité PMR, chauffage, insonorisation, acoustique, branchements électriques adéquats, équipements cuisine semi-pro, ...)



Questions | réponses

Quel est le budget de ce type d'infrastructure ? Pour quand ce projet est-il prévu ?
Comme il s'agit d'un projet prioritaire, l'Auteur de PCDR, Impact, va travailler à une première esquisse sur base des besoins recensés ce soir. Cela permettra d'avoir une idée du coût du projet (généralement entre 1 à 2 millions pour ce type d'infrastructure). Une fois la fiche projet activée, et la demande de convention en développement rural accordée (ou une autre source de financement en fonction des opportunités), la Commune désignera un auteur de projet spécifique qui viendra avec un projet plus travaillé à présenter à la CLDR et la population. Cela peut prendre entre 3 à 5 ans entre l'étude et la réalisation !

CONSULTATION

Méthodologie

Travail en sous-groupes

En sous-groupes (5) composés chacun d'habitants et de membres de CLDR, les participants sont invités à identifier :

- * Quels sont les besoins rencontrés (pourquoi ?)
- * Quels sont les futurs usagers de l'espace ? (qui, comment ?)
- * Quels aménagements et équipements sont à prévoir ? (quoi, où ?)

Selon 4 dimensions :

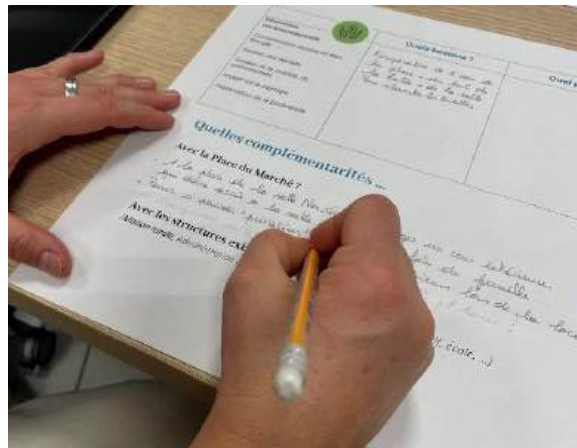


1. Dimension **sociale**
2. Dimension **économique**
3. Dimension **culturelle**
4. Dimension **environnementale**

Enfin, ils sont invités à réfléchir aux **complémentarités** de cette future infrastructure avec la Place du Marché et les structures existantes à proximité (Maison Rurale, Office du Tourisme, Centre sportif, ...)

Outil à disposition :

→ Grille d'analyse à compléter








Mise en commun

À tour de rôle, il est demandé au rapporteur de chaque groupe de choisir un point (peu importe de quelle dimension) à partager en plénière. Quand un élément de réponse ou un complément d'information peut être donné, celui-ci est directement abordé en plénière.

Résultats

Synthèse

	Quels besoins ?	Quel public ?	Quels aménagements futurs ?
 <p>Cohésion sociale et intergénérationnelle</p>	<p>Limitation des nuisances</p> <p>Salle de réception pour des événements privés : anniversaires, funérailles, baptême, mariage, ...</p>	<p>Jeunes & Aînés</p> <p>Fêtes de famille OU public restreint car au milieu de la place ?</p> <p>Fabrique d'église</p>	<p>Ascenseur (PMR)</p> <p>Salles de différentes tailles avec chaises, bancs, tables et/ou des cloisons mobiles → Volumes fermés et insonorisés</p> <p>Terrasse privée / sans vis-à-vis pour les événements privés</p>
 <p>Économie, produits locaux (marché)</p>	<p>Sanitaires faciles d'accès pour marché du terroir</p> <p>Cuisine</p> <p>Espace bar ouvert vers l'extérieur aussi</p> <p>Espaces de rangements fermés pour différentes associations</p> <p>Salles de réunion équipées et modulables</p> <p>Cellule de commerce ?</p>	<p>Office du tourisme</p> <p>Organisateurs d'événements sur la place (marché, ...)</p> <p>Familles, traiteurs, associations</p> <p>Liens avec la brasserie (futur sponsor)</p> <p>Cours de cuisine</p>	<p>Sanitaires avec accès indépendant possible de l'extérieur</p> <p>Cuisine semi-professionnelle</p> <p>Bar intérieur avec frigos, lave-vaisselle, chambre froide, ... intérieur ET extérieur</p> <p>Zones de rangement fermées pour chaises, tonnelles, tables</p>
 <p>Événements et culture</p>	<p>Organisation d'activités culturelles : spectacles, ateliers, (pas) cinéma, conférences, concerts, ...</p> <p>Hébergement harmonie</p> <p>Salle de réunion, ateliers</p> <p>Détection automatique du niveau sonore, via un visuel > coupure</p> <p>>>> dimension à développer, en lien avec le Tiers-Lieu l'Esperluette</p>	<p>Toutes les tranches d'âge, accès PMR</p> <p>Partage avec les différentes associations/groupements : scouts/Patro, CDJ, Harmonie, fabrique d'église, art floral/cercle horticole, 3x20, théâtre, musique, certains sports comme le yoga</p> <p>Écoles (CEB)</p> <p>Conférences (ex : UTL à Virton)</p> <p>! aux riverains !</p>	<p>Pour l'harmonie : une salle avec une acoustique spécifique fermée à clef pour sécuriser les instruments (+/- 70 m²) et un accès facile au matériel</p> <p>1 salle modulable partagée à l'étage avec des armoires pour chaque public cible</p> <p>Grande salle avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Scène avec gradins mobiles * Équipements audio / WIFI * Attention à l'acoustique * Système d'occultation performant * ! Attention aux revêtements de sol

 <p>Environnement</p>	<p>Stationnement adapté à la capacité de la salle</p> <p>Récupération de l'eau de la place, du toit de la salle et de la salle pour alimenter les toilettes</p> <p>Nuisances acoustiques Consommation durable en eau</p> <p>Bornes électriques</p>	<p>Respect des riverains</p>	<p>Isolation acoustique naturelle liée aux bons matériaux utilisés >>> Bien isoler acoustiquement (intérieur et extérieur)</p> <p>Cuves à eau de pluie (fontaine + wc avec boutons)</p> <p>Parking vélos</p> <p>Poubelles à enterrer. Tri façon Allemagne.</p> <p>Matériaux durables, entretien facile et qui respectent le caractère rural de Légglise</p> <p>Informations sur la Tornade 1982</p>
 <p>Complémentarités</p>	<p>Avec la Place du Marché : verdure, ombre, fleurs au sol, parkings végétaux</p> <p>Avec les structures existantes à proximité :</p> <p>→ prise en compte de la localisation du cimetière, cela peut jouer sur la convivialité</p> <p>→ essayer de séparer les endroits de manière distincte (plaine de jeux, ...) Donner l'accès aux utilisateurs.</p> <p>Penser à pouvoir privatiser les espaces extérieurs lors de la location de la salle.</p> <p>→ Proposition : à la place de la Salle Nos Loisirs, aménager une cour intérieure qui donnerait accès à la salle : pour les mariages, les fêtes de famille.</p> <p>Liens avec les centres culturels voisins (Neufchâteau, Rossignol) pour définir quelle offre développer à Légglise.</p>		

Remarques en plénière

- * Dimension événementielle et culturelle : les participants s'accordent sur le fait que les gradins mobiles peuvent être particulièrement intéressants comme équipement.
- * L'harmonie et la salle paroissiale (qui sont déjà localisées sur la Place du Marché) doivent avoir un espace permanent dans le projet de la salle polyvalente.
- * Dimension environnementale : il faut être très vigilant sur l'isolation acoustique de la future salle. Mise en application d'un règlement pour la salle mais aussi pour l'utilisation de la place du marché. Il ne faut pas juste créer les règlements, il faudra également veiller à ce qu'ils soient respectés.
- * Dimension économique : avoir des sanitaires faciles d'accès pour le marché, un bar, une cuisine (pour des show cooking).
- * Attention aux matériaux utilisés (par ex : pas de parquet dans la grande salle).
- * Penser aux différents usages des différents espaces (lumière, pouvoir occulter, bonne audio, ...)
- * Penser à l'extension de cette place : il y a toujours besoin de place (// projet du centre sportif).
- * Un groupement culturel va peut-être se développer, en relation avec le tiers-lieu.

Autres commentaires

- * L'implantation de cette salle sur la Place du Marché est-elle judicieuse ?
- * Salle pour 300-400 personnes >>> est-ce vraiment nécessaire ?

SUITES

Calendrier des groupes de travail

Afin d'aborder les futurs projets prioritaires du PCDR, 2 autres groupes de travail « projets » sont organisés en octobre et novembre 2025 :

Lu. 13/10 20h00 ADM. COM.	GTP#3 : Sécurité routière <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Présentation par la zone de Police<input type="checkbox"/> Présentation des actions mises en place au niveau communal<input type="checkbox"/> Travail sur deux projets :<ol style="list-style-type: none">1. Résolution de problèmes de sécurité routière2. Aménagement des entrées de village<input type="checkbox"/> CLDR + invités (CCATM)	
Ma. 04/11 20h00 ADM. COM.	GTP#4 : Mobilité douce <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Présentation par l'OT et la Commune du travail déjà réalisé avec Tous à pieds (piétons) et la Province de Luxembourg (points nœuds cyclo)<input type="checkbox"/> Travail sur le projet :<ol style="list-style-type: none">1. Création de voies lentes inter villages<input type="checkbox"/> CLDR + invités (CCATM, parrains / marraines Tarpan, OT, ...)	

Pour suivre l'ODR, différents canaux

- Sur le site communal : www.communeleglise.be/pcdr et sur le site dédié www.pcdr-leglise.info
- Dans les bulletins communaux / Toutes-boites
- Sur Facebook (Commune de Léglise & FRW – équipe Semois-Ardenne)

Simon Huberty, Bourgmestre de la Commune de Léglise, clôture ce deuxième groupe de travail en remerciant les participants de leur présence nombreuse, active et dynamique. Il rappelle l'importance de ce projet qui doit permettre de répondre aux besoins de tous les citoyens et aux enjeux communaux dans le respect des riverains. Une chose est sûre, la Commune a le souhait d'avancer, avec ses citoyens et les associations locales, pour développer ces projets à Léglise.



Pour la Fondation Rurale de Wallonie
Alisée LEQUEUX | Clémentine DESCAMPS
Agents de développement

ANNEXE

Liste de présences 06/10/2025

Participants (38 – dont 22/48 membres de CLDR)

	NOM	PRÉNOM	Statut	VILLAGE
M.	BALTUS	Nicolas	Citoyen CLDR	Behême
Mme	BARCHON	Valérie	Elu CLDR	Behême
Mme	BERNARD	Maryline	Harmonie Saint-Martin	Mellier
Mme	BERTRAND	Patricia	Citoyen CLDR	Vlessart
M.	BREUSKIN	Frank	Citoyen CLDR	Léglise
Mme	BUCHET	Laurie	Office du Tourisme	
Mme	CLOTUCHE	Bernadette	Fabrique d'Eglise	Nivelet
Mme	COLLARD	Martine	Elu CLDR	Chêne
M.	CONNIASSELLE	François	Citoyen CLDR	Nivelet
Mme	CORDIER	Marie-Ange	Riveraine	Léglise
M.	DENIS	François	Citoyen CLDR	Léglise
Mme	DUMONT	Sandrine	Riveraine	Léglise
Mme	FOURNY	Laëtitia	Citoyen CLDR	Thibessart
M.	FOURNY	Vincent	Elu CLDR	Les Fossés
M.	GASCARD	Pierre	Elu	Mellier
M.	GUSTIN	Stéphane	Elu	Wittimont
M.	GODARD	Sébastien	Citoyen CLDR	Ebly
M.	HANSENNE	José	Fabrique d'église	Gennevaux
Mme	HOFFMAN	Bernadette	Citoyen CLDR	Vlessart
Mme	HOUZE	Nathalie	Citoyen CLDR	Mellier
M.	HUBERTY	Simon	Bourgmestre	Wittimont
Mme	JEAN	Isabelle	Citoyen CLDR	Mellier
M.	LAMBERT	Yves	Citoyen CLDR	Léglise
M.	LAPRAILLE	Patrick	Elu CLDR	Léglise
M.	LAPRAILLE	Simon	Riverain	Léglise
Mme	LOUIS	Marie-Rose	Citoyen CLDR	Louftémont
M.	LOUPE	Laurent	Riverain	Léglise
Mme	MAQUET	Myriam	Citoyen CLDR	Ebly
M.	MARTIN	Pol	Riverain	Léglise

M.	MASSUT	Pascal	RUS Foot Légglise	Légglise
M.	NICOLAS	Michel	RUS Foot Légglise	Wittimont
Mme	PAULY	Mélanie	Citoyen CLDR	Mellier
M.	POUPIER	Geoffrey	Citoyen CLDR	Vaux-lez-Chêne
M.	REYTER	Donovan	Citoyen CLDR	Mellier
M.	ROBERT	Gregory	Elu	Gennevaux
Mme	ROBERT	Francine	Citoyen CLDR	Gennevaux
M.	SON	Frederic	Citoyen CLDR	Louftémont
M.	WUIDART	Pascal	Fabrique d'Eglise	Wittimont

Invités (4)

Mme.	DESCAMPS	Clémentine	FRW
Mme	LEQUEUX	Alisée	FRW
Mme	LOTTEN	Anaïs	Impact
M.	VANOUDENHOVEN	Raphaël	Bureau d'Architecture l'Arche Claire

Excusés (12 dont 11/48 membres CLDR)

	NOM	PRÉNOM	Statut	VILLAGE
M.	DEREMIENS	Michel	Citoyen CLDR	Légglise
Mme	de HALLEUX	Lisa	Citoyen CLDR	Nivelet
M.	BODESSON	Jean-Philippe	Citoyen CLDR	Assenois
M.	COLLIN	Julien	Citoyen CLDR	Mellier
M.	FLAMAND	Dorian	Citoyen CLDR	Winville
Mme	GERARD	Evelyne	Elu CLDR	Habaru
Mme	GILLET-GENIN	Aurélie	Citoyen CLDR	Mellier
M.	HANSENNE	Philippe	Citoyen CLDR	Gennevaux
Mme	HAUTECOURT	Marie-Hélène	Citoyen CLDR	Maisoncelle
Mme	JEAVANS	Claire	Ecurie des sources	Légglise
Mme	LEROY	Annie	Citoyen CLDR	Louftémont
M.	MEURISSE	Aymeric	Citoyen	Bernimont



PLACE DU MARCHÉ L'ÉGLISE

CRÉATION D'UNE PLACE CONVIVIALE COMME NOUVEAU LIEU DE CENTRALITÉ

EN SAVOIR PLUS SUR NOUS

NOTRE ÉQUIPE.



Nous proposons une équipe pluridisciplinaire composée de personnes aux compétences complémentaires :



ARCHE CLAIRE : local et marché publics

MSA : spécialiste espaces publics

GNI : bureau d'étude infrastructure

RAPHAEL VANOUDEHOVEN

ARCHE CLAIRE SRL

ARCHITECTE

FRANCOIS D'HOEDT

GNI CONSULTING SRL

INGÉNIEUR

JEAN-MARC SIMON

MS-A

ARCHITECTE URBANISTE



EN SAVOIR PLUS SUR NOUS

NOUS RÉFÉRENCES

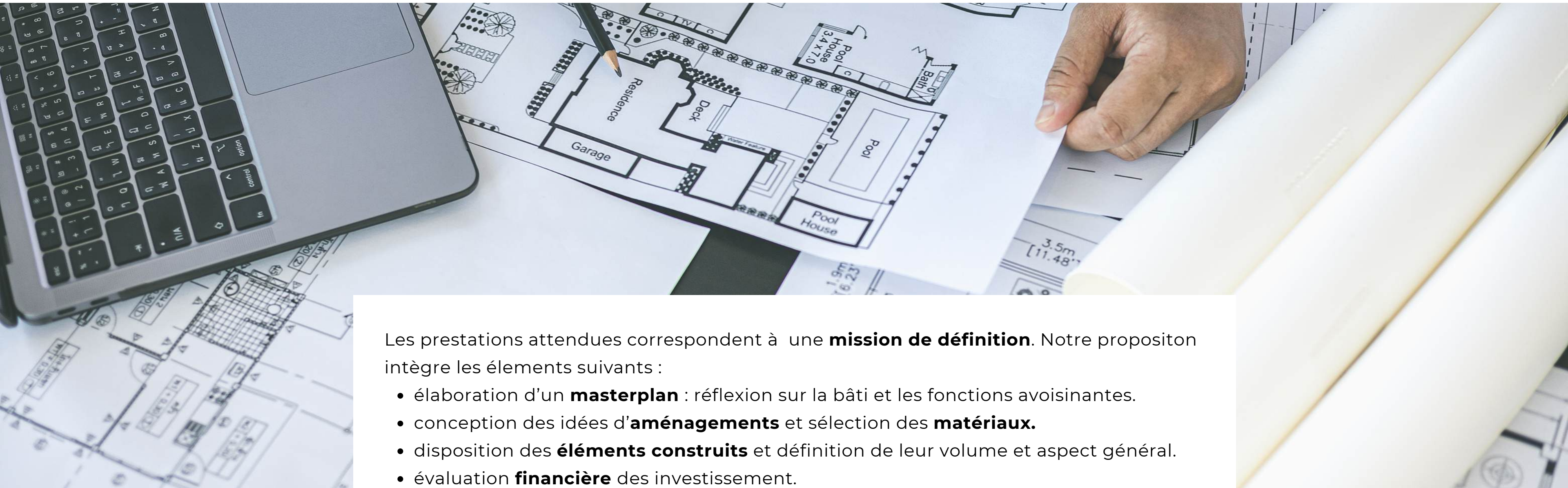
Nos 3 bureaux possèdent une importante expérience en matière d'espaces publics et de projets publics. Dont certaines sont emblématiques :

- Boulevard urbain ARLON ARCHE CLAIRE + GNI
- Place de l'Hotel de Ville ARLON ARCHE CLAIRE + GNI
- Espace Léopold ARLON ARCHE CLAIRE + MS-A + GNI
- Place de la Monnaie BRUXELLES MS-A
- Espaces publics à Albi ALBI (FR) MS-A
- Place Verte CHARLEROI MS-A



EN SAVOIR PLUS SUR L'OFFRE

CONTENU DE LA MISSION



Les prestations attendues correspondent à une **mission de définition**. Notre proposition intègre les éléments suivants :

- élaboration d'un **masterplan** : réflexion sur la bâtisse et les fonctions avoisinantes.
- conception des idées d'**aménagement**s et sélection des **matériaux**.
- disposition des **éléments construits** et définition de leur volume et aspect général.
- évaluation **financière** des investissements.

SITUATION EXISTANTE

L'église constitue un point d'ancrage important pour le village avoisinant. L'église est un centre administratif et commercial pour la commune ce qui engendre une dynamique capable de favoriser les liens humains, favorise le maintien d'une vie sociale et économique dynamique dans les zones rurales, et joue un rôle déterminant dans le développement local en offrant un accès facilité à des services essentiels.



POLARITE

L'église est la polarité principale de la commune. Elle rassemble donc une série de services et activités.

LIEU DE CENTRALITÉ

Paradoxalement le village manque d'un lieu de centralité clairement défini et apte à accueillir ces activités.

ÉPERON

Cet état de fait est probablement dû à une topographie contraignante et à un axe routier important qui traverse le village.

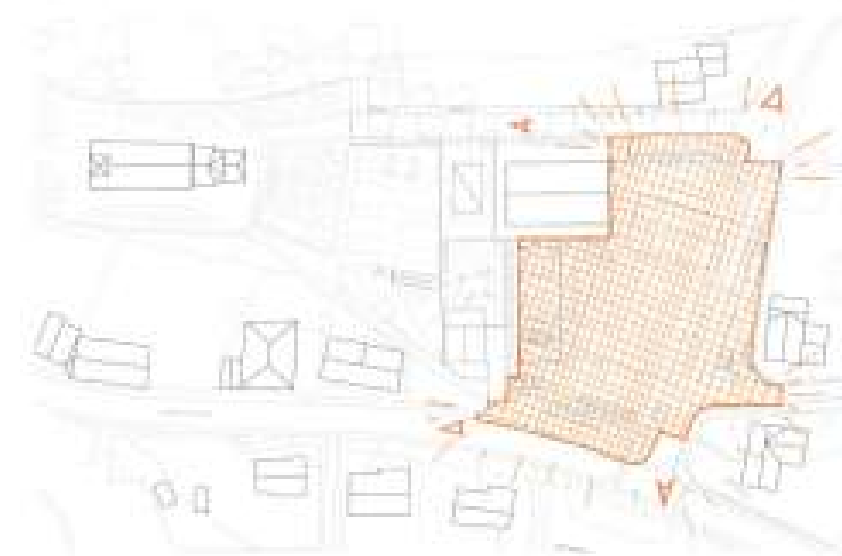
NOS INTENTIONS

RENFORCER LA POLARITÉ

Affirmer la place du marché de Léglise comme un nouveau pôle central pour ses habitants mais également pour les villages et communes voisines.

UNE PLACE LISIBLE ET VISIBLE

L'objectif est d'ouvrir l'espace et d'englober les espaces périphériques par un traitement identique. Les nouveaux bâtiments seront des éléments au centre de la composition et participeront à la définition de la nouvelle identité de la place.



ACTIVER LE POINT DE RECONTRE

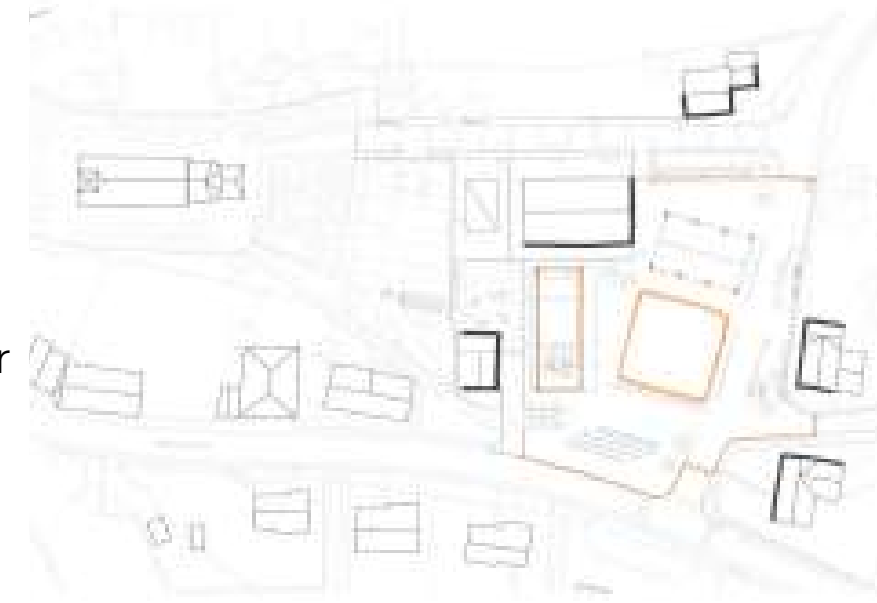
La place du marché est située dans une boucle importante de la commune de Léglise, tant pour les axes routiers que pour les transports en communs.

SÉQUENCE PAYSAGÈRE À L'ÉCHELLE DE L'ÉPERON

Le contexte particulier de la place nécessite une attention particulière sur l'inscription dans la topographie, l'ouverture sur le paysage et les éléments patrimoniaux.

UNE REDÉFINITION FORMELLE DE LA PLACE

Un espace désormais structuré par son bâti et son rapport englobant à la rue.





OPTION
Parking paysager
60 places

Parking 4 places

Parking Vélos

Plaine de jeux

400m²

Salle surface nette:
370m²

Bar

BUS

LA NOUVELLE PLACE

UNE PLACE ENGLOBANTE COMME NOUVELLE IDENTITÉ

Les nouveaux aménagements et les nouveaux bâtiments structurent la place et lui donne une nouvelle identité.

UN ESPACE OUVERT POLYVALENT

La nouvelle forme de la place fait de celle-ci un grand espace ouvert mais également une cohésion de sous zones permettant l'appropriation à différentes échelles et de différentes natures.



DES ESPACES AUX AMBIANCES MULTIPLES

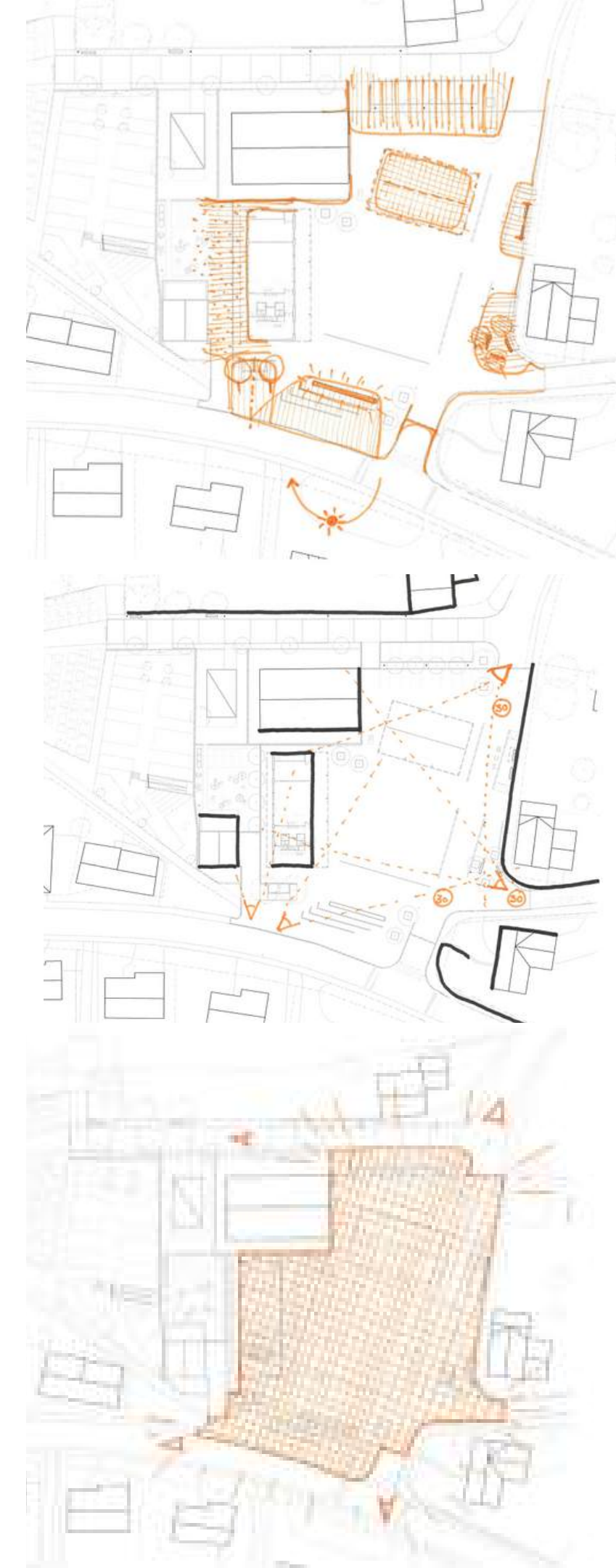
Les différences de traitement minéral, les sous zones permettent de définir de définir des ambiances très différentes dans un même espace.

UNE PLACE SÉCURISÉE

La place du marché est un espace clair et sûr. Bien que la place soit un grand espace composé de sous espaces, ceux-ci sont toujours ouverts et dégagés.

UNE MATÉRIALITÉ ADAPTÉE, QUALITATIVE ET DURABLE

Le traitement de sol sera confortable et d'une résistance adaptée aux différents types d'évènements, garantissant un emploi optimal, non-glissant, facile d'entretien et remplaçable.



LES ÉQUIPEMENTS

LA HALLE

La halle, une structure centrale de 400 m², modulable selon les besoins, améliore la circulation et l'ambiance de la place tout en facilitant l'organisation du marché du terroir de Léglise. Avec un design minimaliste de poteaux et des équipements intégrés, elle crée un espace fluide et sécurisant.

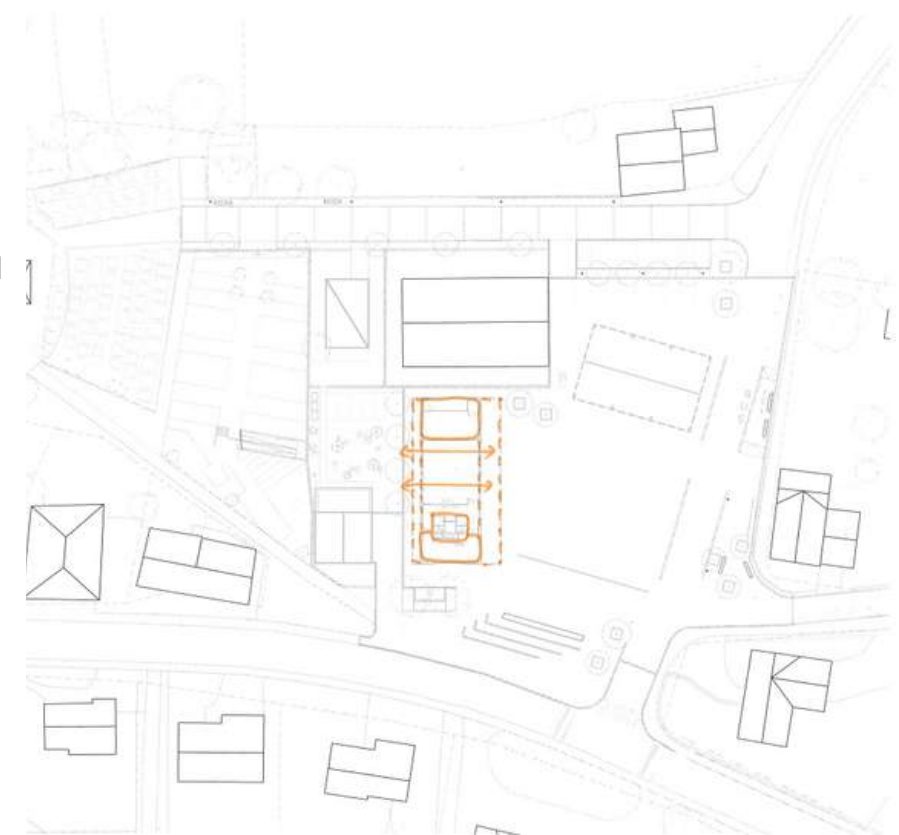
GESTION DES EAUX

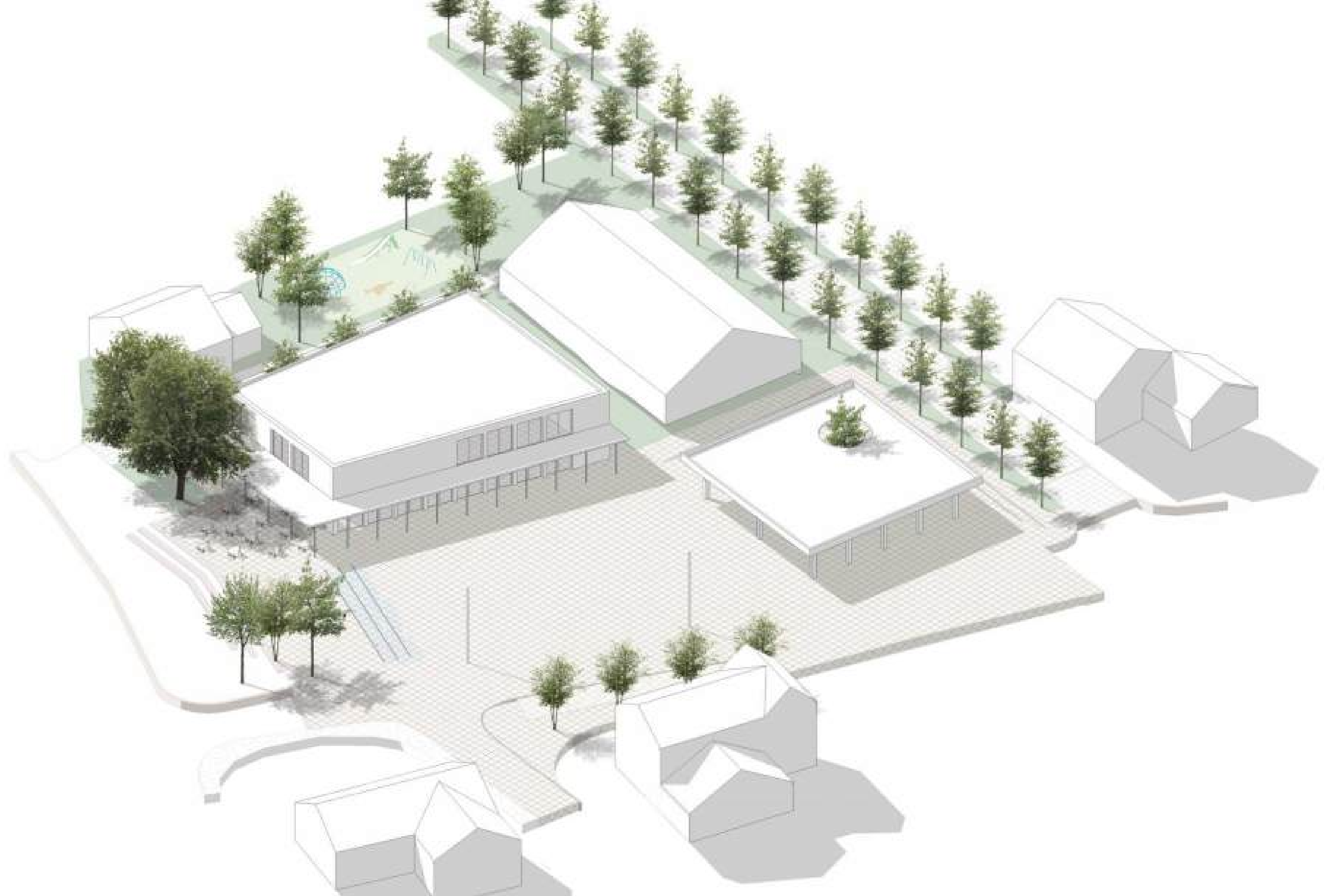
La place combine une zone centrale imperméable pour la durabilité avec des zones périphériques perméables pour gérer l'eau de pluie, complétées par des toitures végétalisées qui favorisent l'évapotranspiration et réduisent le bruit.



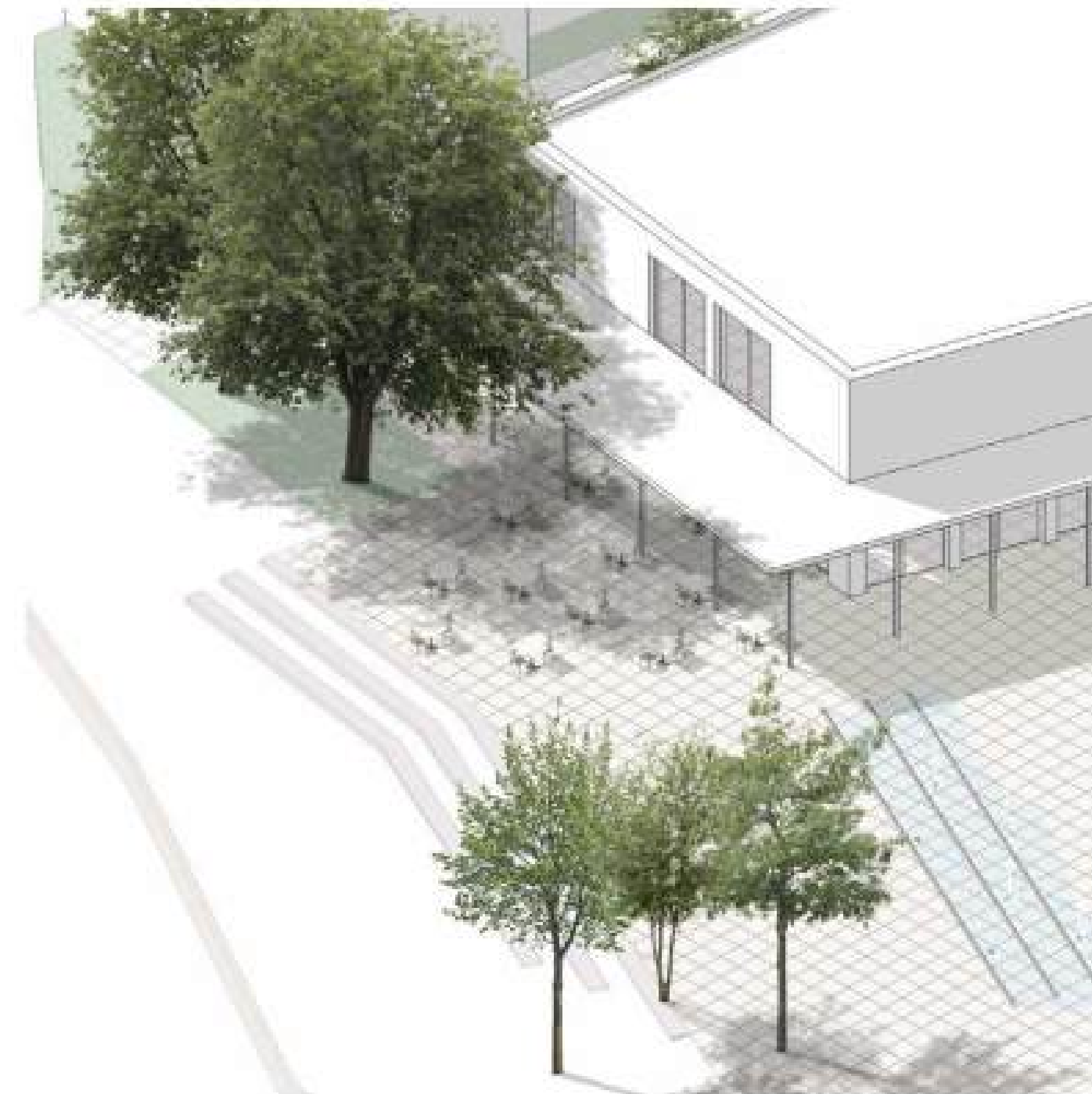
EQUIPEMENT POLYVALENT

Ce projet introduit un équipement contemporain et fonctionnel de 675 m² au cœur du paysage de Léglise, fusionnant usages existants et innovations, dont une salle polyvalente ouverte aux événements divers. Il réorganise l'espace avec une nouvelle distribution incluant un presbytère, améliorant ainsi la liaison entre la place, le bâtiment et un jardin écologique.





LES GRADINS SUD EN PIED DE TERRASSE



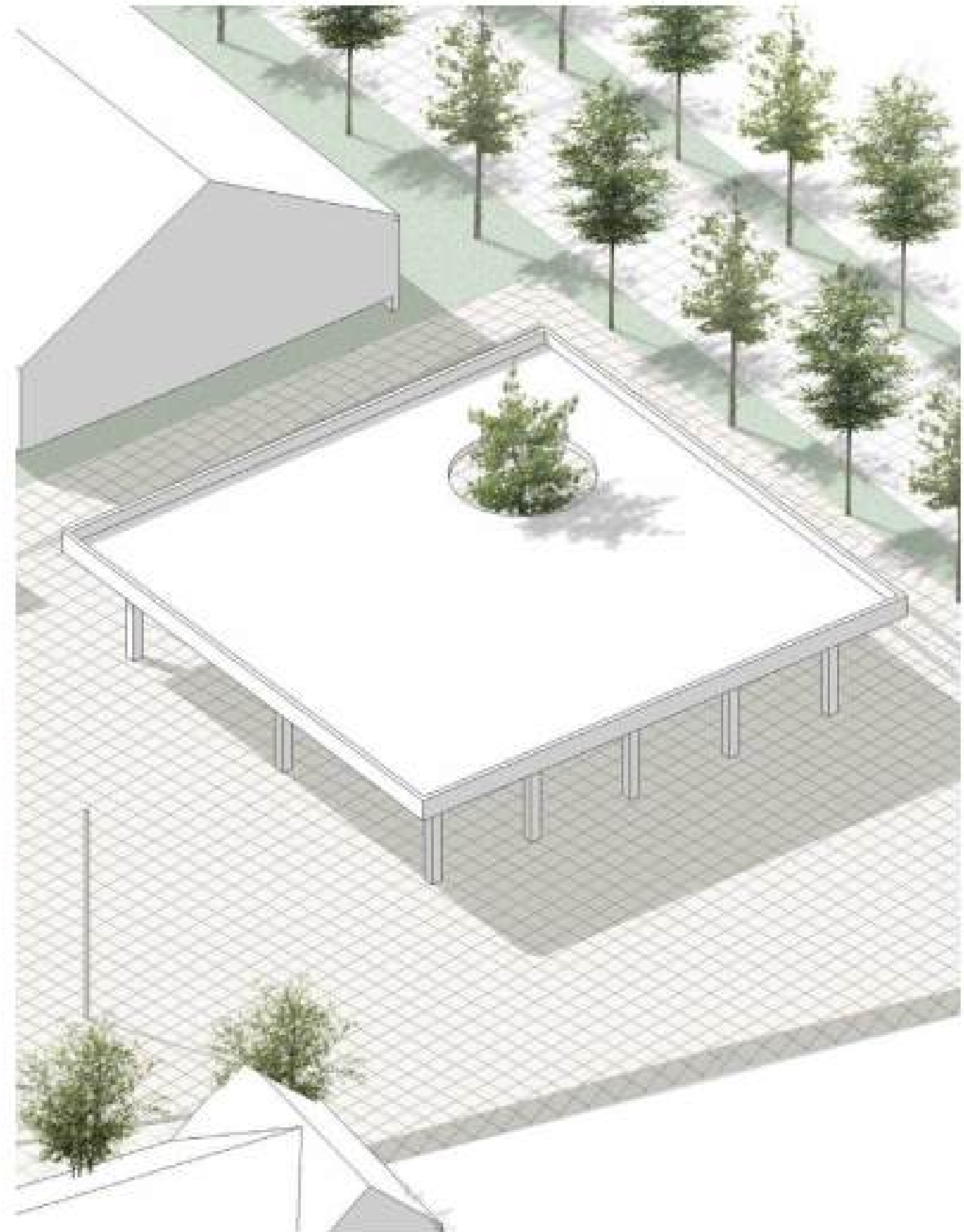
*Plaza Mayor de Odena Renovation,
SCOB Arquitectura y paisaje*

MATÉRIALITÉ : TRAITEMENT PAR UN DESSIN DE MATÉRIAUX POUR LES DIFFÉRENTES AFFECTATIONS DE LA PLACE



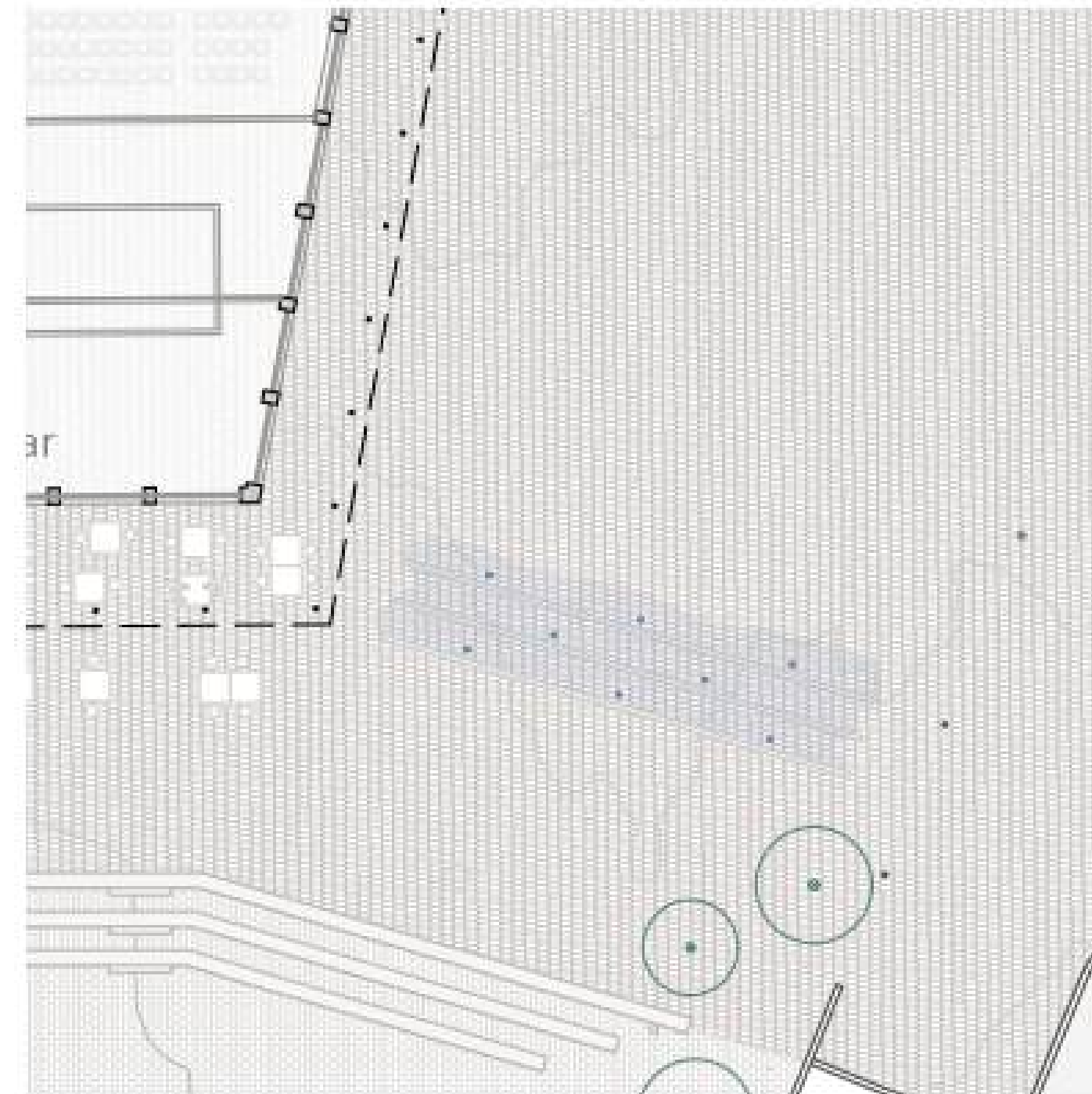
*Renewal of Cathedral Square, Kalmar
Caruso St John*

LA HALLE DE MARCHÉ



Market Square, Terre del Reno, Ferrara
Enrico Dusi and Matteo Ghidoni

LES FONTAINES



*Neue meile Böblingen, Allemagne
Bauchplan*

LE PARKING PAYSAGER

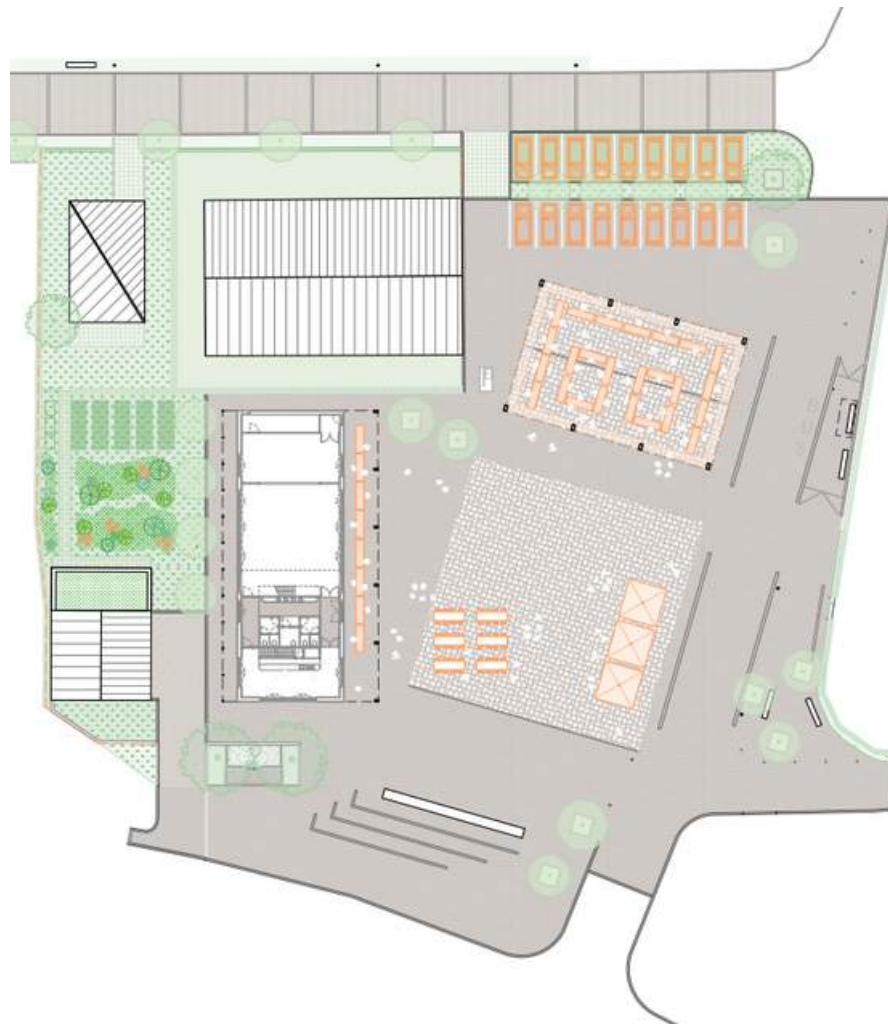


*Odette Winery
Signum Architecture*

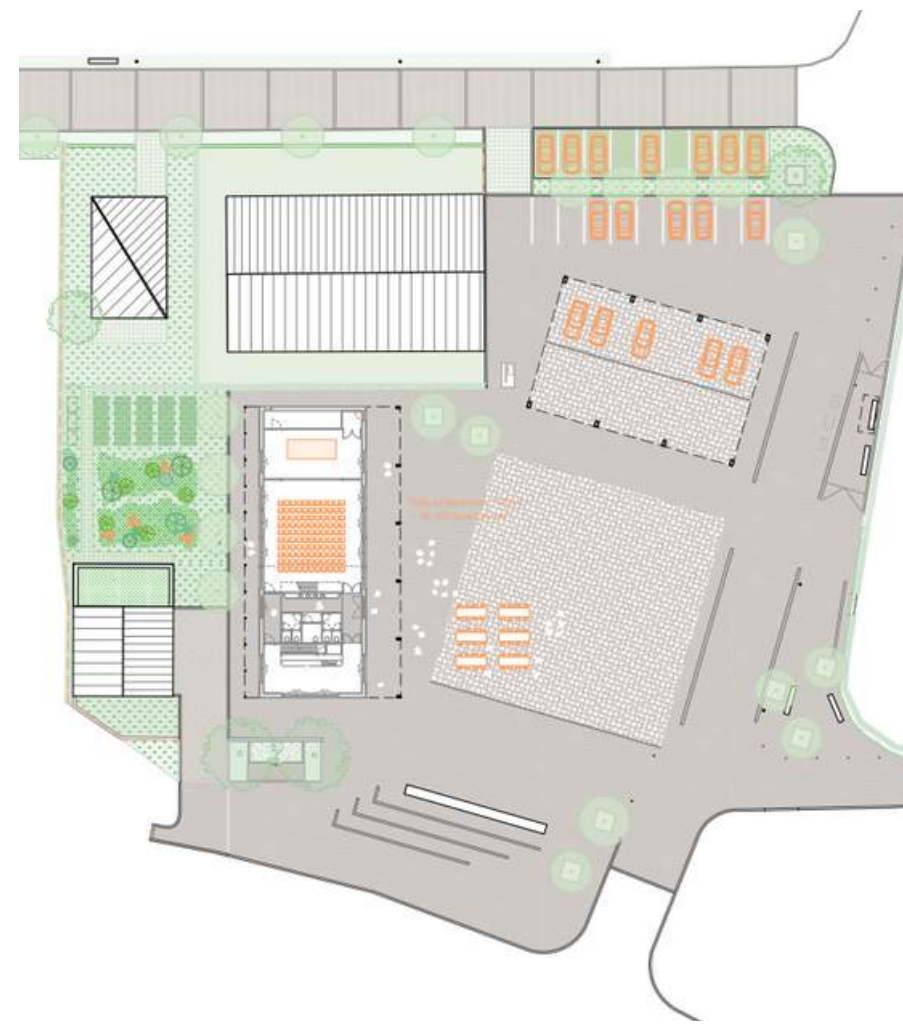
PLACE MULTI FONCTIONNELLE

L'attraction de la fête foraine et d'autres événements culturels et sociaux peut amplifier le rôle de la place comme centre d'animation du village, renforçant son identité et sa convivialité. Les acteurs locaux comme les commerçants, les producteurs locaux, l'ADL, la brasserie, les associations, etc ... peuvent jouer un rôle dans l'appropriation de l'espace.

**LE MARCHÉ DE TERROIR
UN ÉVÉNEMENT MAJEUR**



**REPRÉSENTATION HARMONIE
OU AUTRES ACTIVITÉS**



**CÉRÉMONIE
OU RÉUNIONS DIVERSES**



**MARCHE DE NOËL
OU FÊTE FORAINE**

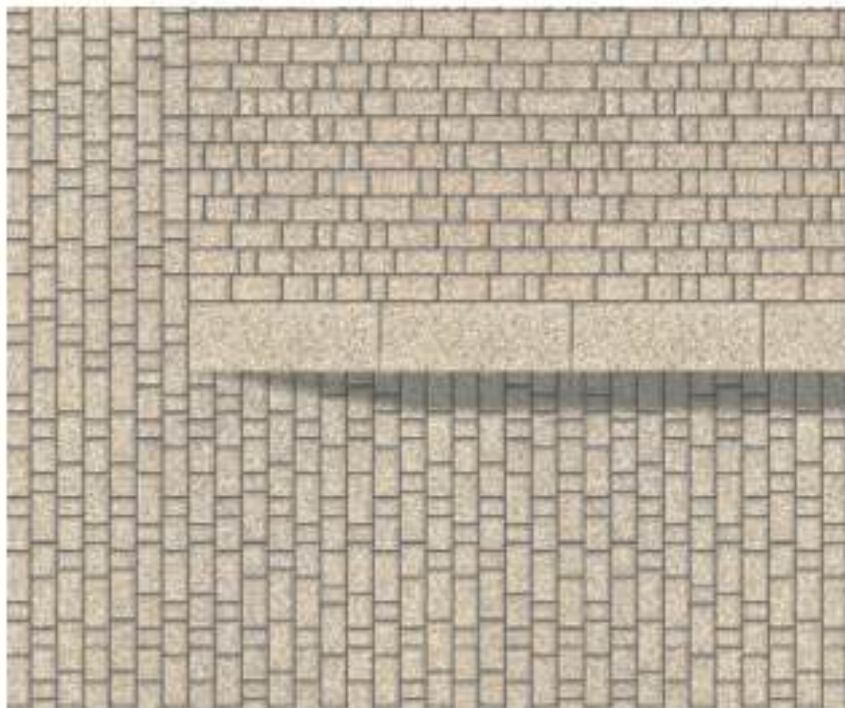


MATÉRIALITÉ

Les matérialités seront réfléchies avec la Maitrise d'ouvrage et les habitants. Une palette de matérialité sera proposée et discutée. L'intention première est de fournir une pierre naturelle, locale, résistante et facile d'entretien comme de remplacement. Les pierres seront variables, avec de légères nuances, en taille en teinte et en pose pour animer et qualifier la grande étendue.



Une matérialité dans les nuances de teinte en accord avec les éléments déjà existants à L'église. Des teintes mouchetées grises, brun-sables avec un coefficient d'albédo réduit.



Des orientations de calepinage différenciée pour guider l'eau et pour détacher subtilement des zones du projet.

ASSEMBLAGES

Les surfaces en périphérie de composition et s'inscrivant dans une topographie seront articulées par insertions et juxtapositions avec subtilité. L'intention est d'éviter un effet trop tranché ou trop contrasté jusqu'au limite de la place et de fondre l'ensemble dans le paysage.



Les surfaces juxtaposées en délicat contraste.



Les marches et gradins comme gestion souple de la topographie.



Des variations de taille pour formaliser les espaces centraux, sous la halle et au centre de la place.



Des traitements de surface variés pour éviter les glissements et animer visuellement la place.



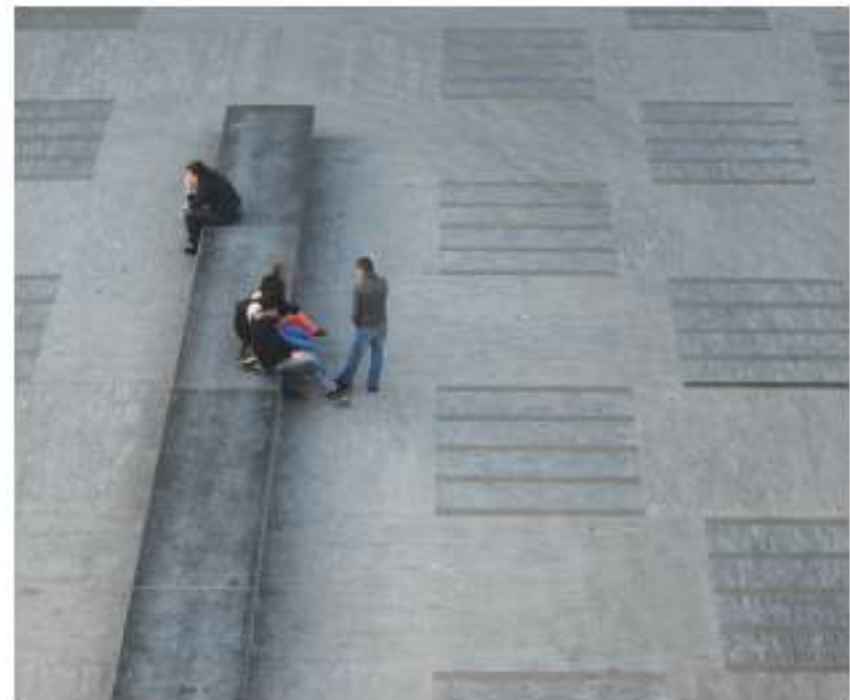
Les éléments linéaires discrets en bordure de composition.



Les articulations assouplies pour garder l'unité de la place.

MOBILIERS URBAINS

Le mobilier urbain est également un élément de discussion. Il sera utilisé pour agrémenter la place d'assise et de différentes fonctionnalités, mais également comme outil de séparation des flux. L'intention est de contraindre naturellement la circulation des véhicules, en direction comme en vitesse, par le positionnement clair du mobilier de la place. Les potelets et bordures hautes seront limités au maximum sur l'ensemble de la surface.



Le grand banc monumental est un élément marquant de la place, visible depuis l'axe routier principal. Il participe à l'éclairage de la place avec un dispositif de leds encastrés en sous-face.



Différentes assises sont prévues aux endroits stratégiques de la place. C'est un mobilier qui varie en fonction des ambiances désirées pour les différentes parties de la place.

PLANTATION

Les plantations participeront à la composition de la place et de ses limites. Des solitaires seront disposés sporadiquement sur la place et des alignements compléteront la forme des espaces adjacents. Les arbres et plantations participeront à la diminution de la température générale de la place.



Des hautes tiges, d'essences locales seront sélectionnées pour l'ambiance et pour leur ombre portée. Les essences seront utilisées pour avoir une floraison et feuillage le plus longtemps possible tout au long de l'année.



Des cépées seront utilisées pour leur volume bas et l'ambiance tamisée de certaines sous zones.



L'éclairage fonctionnel est localisé et limité au strict nécessaire pour limiter les consommations mais également la pollution et surenchère lumineuse.



Un élément lavoir sera proposé et étudié pour compléter fonctionnellement la halle. Il s'agit d'un élément de mobilier urbain sur mesure qui permet la prise d'eau et le nettoyage du matériel de marché.



Des plantes et des herbacées occuperont les parties percolantes de la place, les joints ouverts et les interstices des pierres.



Les arbres seront éclairés indirectement par le bas pour accentuer l'effet dramatique de certaines zones du projet ou pour mettre en avant le caractère cérémonial de certaines parties du projet.

LA HALLE

Sans imposer une vision trop restrictive aux auteurs de projets, l'intention est de débattre de la taille et la forme de la halle avec la maîtrise d'ouvrage et les usagers au sens large (riverains comme maraichers). Plusieurs références seront présentées et débattues. Il y a une volonté de réaliser un élément iconique qui marque l'espace comme le paysage. L'intention est également de proposer aux usagers de participer à la construction concrète de la halle, si le projet développé par la suite le permet.

L'ÉQUIPEMENT POLYVALENT

Le deuxième édifice de la place est l'équipement polyvalent qui regroupe, l'école de musique et les fonctions du marché. Ce bâtiment sera également l'objet de discussion avec les différents intéressés. L'intention est de prévoir un bâtiment flexible ouvert, en dialogue tant avec l'espace de la place que les jardins arrières. Celui-ci aura également une relation formelle particulière avec la halle : Dialogue ou contraste.



Halle type de marché couvert, avec une forte référence historique afin de marquer l'espace et l'identité de la place.



Halle type charpente suspendue qui permet de développer un espace couvert originale et de montrer un savoir-faire local des artisans.



Le bâtiment monumental, pour marquer fortement le flanc Ouest de la place.



Le bâtiment halle pour dialoguer avec la halle et harmoniser les deux objets.



La halle type gaufre minimaliste qui rentre dans l'air du temps et qui permet une identité à plusieurs facettes pour usage multiples et variés.



La halle en structure auto-portante qui permet en un geste sculptural de formaliser une couverture objet au milieu de la place.



Le bâtiment portique en bord de place pour neutraliser l'espace et mettre en évidence la halle.



Le bâtiment traversant pour étendre et mettre en évidence la continuité de la place.

An aerial photograph of a village, likely in Belgium, featuring a prominent church with a tall spire and a large cemetery. The village is surrounded by green fields and trees. A white text box is overlaid on the right side of the image.

MERCI

POUR VOTRE ATTENTION

Pour l'ARCHE CLAIRE / MS-A / GNI
Raphaël VANOUDEHOVEN, architecte
r.vanoudenhoven@larcheclaire.be